

## **Rapport de la sous-commission des comptes 2008**

### **Dicastère de M. Laurent Kurth**

#### ***Composition de la sous-commission***

Pascale Gazareth (POP) : rapporteuse  
Frédéric Hainard (Libéral/PPN)  
Sylvia Morel (PRad)

La sous-commission s'est réunie le jeudi 26 mars 2009 en présence de Monsieur Kurth et de Monsieur Bourqui. Etaient également présents pour l'examen de leur service : M. Ischer (210, 211, 212, 213, 230, 240), Mme Niklaus (620), Mme Wicht (605), Mme Choulat (122, 150) et M. Clerc (755, 813).

#### ***Discussion générale***

Monsieur Kurth fait état de trois préoccupations. Premièrement, tous ses services tournent en limite de sous-capacité et la surcharge des cadres est permanente et importante. Ceci implique que notre marge de manœuvre en cas de retour de chiffres rouges est pratiquement nulle et que des solutions doivent être trouvées. Des priorités devront aussi être redéfinies dans tous les secteurs. Deuxièmement, la gérance communale est particulièrement révélatrice de cette situation, avec un cumul de nombreux nouveaux projets, de départs à la retraite et maladies, et d'un avenir proche incertain (l'année prochaine, en fonction des décisions concernant le projet de caisse de pensions unique, le service pourrait gérer 800 ou alors 2400 logements). Troisièmement, à l'urbanisme, certaines tâches dans le domaine du bruit et de l'environnement sont en discussion avec l'Etat et les tâches réalisées par ce service pourraient évoluer.

#### ***210 Gérance communale***

4360500 : Le produit des 4% de la part de frais administratifs que les gérances sont autorisées à percevoir sur les décomptes de charges sont en augmentation du fait du renchérissement du prix des énergies. La gérance communale a pour habitude de toujours percevoir le maximum légal, d'où une hausse de recettes perçue sur les locataires. Cette pratique sera remise en question si le prix des énergies poursuit sa hausse.

HNe a résilié les baux des appartements mis à disposition de ses employés. Ceci concerne la caisse de pensions qui a dû gérer cet afflux dont des meublés. Ces meublés ont été regroupés et reloués. Il existe en effet une demande pour ces meublés, mais elle reste faible. Il faudra examiner si la Ville veut également en proposer quelques-uns pour que ce service ne soit pas à la seule charge de la caisse de pensions.

### **211 Bâtiments locatifs**

La charge de logements vacants est élevée en raison des travaux annoncés à Cernil-Antoine 27-29 – Agassiz 13 (départ de locataires) et à la rue du commerce 95-105. Cette charge représente à terme une amélioration du rendement locatif puisque les départs vont permettre de réunir davantage de 3 pièces en 6 pièces pour lesquels la demande est bien plus forte et réduire le tournus important lié à la vétusté des appartements et des systèmes de chauffage (calorifères à mazout). Un-e commissaire demande que ces pertes sur loyer, prévisibles, soient intégrées dans les rapports soumis au Conseil général à l'appui des projets de rénovations.

Vu les bons résultats financiers, le Conseil communal a renoncé à puiser dans la réserve pour rénovation. Il s'agit d'un choix politique.

### **212 Parking**

Des honoraires ont été perçus pour la gestion du parking des Aléracs jusqu'à la vente totale des places. Parking de l'hôpital : la neige a été entassée sur deux places au lieu d'être évacuée, ce qui a permis une réduction de la charge de déneigement. Les assurances ont intégralement remboursé les dégâts et le manque à gagner pour la borne qui a été emboutie.

### **213 Bâtiment d'utilité mixte**

3301000 : Les amortissements concernent l'Ancien-Stand qui a été entièrement amorti en prévision de sa probable démolition. Le terrain, comme tous les terrains dont la Ville est propriétaire depuis longtemps, est déjà amorti et figure pour 1 franc au bilan de la Ville.

### **230 Bâtiments industriels**

Aucun bâtiment en 2008 (le hangar postal est entré au patrimoine de la Ville au 1er janvier 2009).

### **240 Domaines**

La gérance a repris la gestion du vin de la ville et mené différentes actions pour mieux vendre ce vin. Ceci occasionne des recettes nouvelles, mais celles-ci sont amputées de la diminution de la valeur de stocks de vin

inscrits au bilan. La valeur actuelle de ces stocks est de CHF 55'000.- au début du mois de mars 2009. Le vin vieillissant se dégradant, ces stocks tourneront en non-valeurs si nous ne les vendons pas. Les efforts de la gérance nous éviteront au moins ce goût de vinaigre.

### **620 Service des ressources humaines**

Les provisions constituées pour régler les vacances et heures supplémentaires, la compensation du renchérissement accordée dès juillet 2008 et l'augmentation des allocations pour enfants ont été utilisées comme prévu. Un transitoire a été conservé pour régler les soldes d'heures et de vacances qui n'ont pu être réglés en 2008. En dehors d'un accord sur la valorisation des heures supplémentaires, celles-ci ont été arbitrairement valorisées à 125% pour calculer le transitoire. Les écarts avec le budget s'expliquent parce que plusieurs adaptations salariales sont budgétées au compte 620 au budget (primes et échelons qualitatifs notamment) mais ventilées par service lors des comptes, à l'exception des primes qui restent centralisées au 620 pour garantir la confidentialité. Un tableau récapitulatif de l'évolution de l'ensemble des charges de personnel sera fourni à la demande d'un-e commissaire. Pour rappel, le montant de l'allocation familiale est une mesure de politique familiale et de remerciement pour le personnel communal.

Les mesures mises en place pour réduire les soldes de vacances et d'heures supplémentaires portent leur fruit (- CHF 400'000.-) et la situation devrait être normalisée en 2010. De même pour l'absentéisme où on observe en particulier une très forte baisse des absences pour maladie. L'introduction du timbrage joue un rôle mais faible en comparaison d'autres mesures, comme le suivi rigoureux ou la baisse de salaire intervenant dès le 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> mois d'absence. Le suivi rapproché, qui inclut si besoin une réflexion sur l'organisation du poste de travail, portera des fruits dans 2-3 ans ; il se fait toutefois lentement par manque de ressources humaines au SRH. En fin de compte, c'est en s'occupant des gens et en prenant du temps que l'on peut vraiment de baisser l'absentéisme.

Au total et en enlevant l'ensemble des postes transférés hors administration communale, 37,35 postes à plein temps ont été supprimés entre fin 2005 et fin 2008. Tous les services formulent des demandes d'augmentation d'effectifs et nombreux sont sous-dotés. Des ajustements sont consentis essentiellement lorsque la sécurité n'est plus garantie. Pour le reste, la direction prise est celle d'un réexamen des prestations et de l'organisation plutôt qu'une augmentation du personnel. De même, si de nouveaux besoins apparaissent, ils doivent être compensés par des réductions ailleurs dans les services.

Les incitations en faveur de la formation continue (en particulier auprès des cadres), et la systématisation des entretiens d'évaluation commencent à porter leurs fruits. Le Conseil communal a accordé une rallonge de CHF 60'000.- pour la formation continue en 2009. Notre budget « formation » reste dix fois inférieur au pourcentage du budget total RH qui est considéré comme normal pour ce poste (0,3% contre 3-6% dans le privé).

### **605 Caisse de pensions du personnel communal**

La période est particulièrement chargée pour ce petit service qui doit en plus faire face à plusieurs absences. Les questions soulevées par l'interpellation de M. Hainard font l'objet d'un avis de droit et un rapport d'information suivra dans la seconde moitié de 2009 présentant le bilan des opérations effectivement réalisées pour la création de la caisse de pensions unique.

### **122 Service économique**

3321000 : Les amortissements concernent les Journées de la métropole horlogère.

3656600 : L'écart budget-compte provient du report du soutien au développement de Néode.

L'avis de droit concernant les sociétés immobilières est attendu fin mars. En attendant, le Conseil communal a demandé la validation des arrêtés non problématiques (rachat d'actifs de ces sociétés par la Ville et prêts aux coopératives de logement).

La plate-forme « centre-ville » est entièrement financée par la Ville au compte de la promotion économique. Il a été renoncé au modèle du City-manager co-financé par les commerçant-e-s au profit d'une structure plus simple à gérer et tout autant fédératrice d'énergies.

Surfaces commerciales : la question sera reprise lors de la révision du PRAC (Plan et règlement d'aménagement communal). La Ville pose des conditions assez strictes et a exclu la zone du Crêt-du-Loche. L'ancien ABM reste un point sombre très complexe ; la Ville envisage des moyens pour réduire cette complexité et permettre à des solutions vivables d'émerger.

### **150 Transports**

Les cartes journalières CFF sont un succès. Comptablement, elles sont transférées du 36 au 31. Le système actuel de soutien aux familles dont les enfants étudient au CIFOM doit être repensé ce qui se fera en lien avec la mise en place de la communauté tarifaire. Des incitations sont aussi étudiées pour le personnel communal (participation au ½ tarif p.ex.).

Transrun : les projets et les discussions avancent bien mais les restrictions de parcage sont considérées comme une condition par les compagnies de transport pour augmenter la fréquentation et donc rentabiliser les investissements à consentir.

### **755 SUE – SUE Urbanisme**

La participation à la Fondation pour le patrimoine a augmenté mais ceci va de pair avec la prise en charge par cette fondation de diverses charges (petit train touristique p.ex.).

3321000 : Tous les crédits spéciaux non bouclés 2007 et la plupart de ceux de l'exercice 2008 de même que les crédits Conseil général 2007 et 2005 ont été soldés. Les amortissements ont porté en priorité sur les non-valeurs, les dépenses d'entretien et enfin les crédits anciens et les objets avec un taux d'amortissement élevé.

Dans le cadre du RUN, la Ville propose aux petites communes de la région de recourir à nos services pour des tâches pour lesquelles elles ne sont pas équipées (p.ex. : projet d'aménagement routier pour la Sagne). La première demande est facturée mais pas encaissée afin que ces communes se fassent une idée du coût de telles prestations ; les demandes suivantes sont encaissées.

Abattages d'arbres : chaque demande d'autorisation fait l'objet d'une visite sur place qui permet surtout de dispenser des conseils de sécurité et de replantage. Ce sujet sera intégré dans le rapport de gestion des prochains exercices. Les sanctions pour abattage illégal sont rares. Les sapins, mangeurs de lumière et puissants humidificateurs, ont leur place sur les crêtes plutôt qu'en ville.

### **813 SUE Environnement**

Les prestations pour Viteos font l'objet d'un forfait qui avait été calculé « en gros » et a été réduit à l'usage. Il est question de passer à une facturation à la prestation, ce qui permettrait en outre d'éviter la double imposition TVA. La vente de certains matériels à Viteos figure en déduction de leur facture sous le 4291100.

Analyse énergétique des bâtiments : l'étiquetage des bâtiments publics devrait être finalisé en 2009 en coordination avec les villes de l'Arc jurassien avec lesquelles une bonne coopération a lieu. Une méthode de calcul adaptée à la ville en damier est développée actuellement avec un étudiant de l'EPFL.

Dolines : il est regrettable que la coopération avec la PC s'arrête avant la fin des travaux. Cadastre des sites pollués : en principe, ce sont les propriétaires qui doivent agir. Le site de CISA est sous surveillance mais comme seule la surface a fait l'objet de mesures, le site est impropre à tout usage (voir réponse dans l'annexe).

Jardins potagers : la Ville en possède beaucoup et leur gestion est délicate car les locataires s'y investissent de manière très émotionnelle. La Ville encaisse CHF 11'000.- de loyers pour CHF 8'000.- de charges, hors temps passé à régler les mille et uns problèmes qui y fleurissent.

### **Conclusion**

Le chef de dicastère occupe encore une charge importante et très gourmande en temps de relations extérieures et de représentation de la Ville dans différents réseaux et organismes. A ce chapitre, une crainte existe de voir des réformes très rapides et aussi consultatives que d'habitude depuis 4 ans imposées par le Conseil d'Etat, notamment en terme de regroupements de communes. En effet, il serait préférable que les communes prennent elles-mêmes l'initiative d'envisager des regroupements, y compris en envisageant de dépasser la barrière de la Vue-des-Alpes. A défaut, il faut craindre qu'il y aura toujours un Haut et un Bas dans ce canton, alors que, de part en d'autre de la crête du Jura, beaucoup de caractéristiques communes peuvent être partagées. Le Conseil communal prévoit une initiative sur ce sujet d'ici quelques semaines.

La rapporteuse  
Pascale Gazareth

## **Comptes 2008**

### **Sous-commission financière - Dicastère EURH**

*Réponses aux questions posées le 26 mars 2008*

#### **Centres :**

##### **213 Bâtiments d'utilité mixte**

- **Question :** pourquoi les amortissements du patrimoine financier ont été comptabilisés en totalité sous "amortissements ordinaires" et non "extraordinaires"?

**Réponse :** le plan comptable Bushor ne différencie pas les amortissements ordinaires des amortissements extraordinaires pour ce qui relève du patrimoine financier.

##### **240 Domaines**

- **Question :** quelle est la valeur du stock du vin de la Ville au 31 décembre?

**Réponse :** le montant du stock des vins au 31 décembre 2008 s'élève à CHF 64'316.95, montant qui figure au bilan.

##### **813 Environnement**

- **Question :** dans le Rapport de gestion 2008 est fait mention que la Ville n'emploie plus la protection civile pour l'évacuation des déchets déversés dans les dolines.
- **Réponse :** la campagne 2007-2008 a permis de nettoyer 41 sites qui en principe ne devraient plus figurer sur le cadastre des sites pollués. Le solde des sites à assainir (2 carrières à Boinod, une doline aux Reprises, l'entrée ouest de l'ancien tunnel du Creux et une galerie transversale, contrôles au Valanvron, carrière aux Joux-Derrière) se fera sans la protection civile en 2009, cette dernière cherchant à répartir ses interventions entre les communes de la région.

#### **Divers**

- **Question :** Géotest, entreprise mandatée pour établir le cadastre des sites pollués du canton a rencontré nos services, qui les a rencontrés ? (Bonne collaboration paraît-il)

**Réponse :** Le SUE Environnement a rencontré le bureau en question et confirme la bonne collaboration établie entre le bureau Géotest et les services de la Ville.

- **Question :** serait-il possible d'obtenir la liste des amortissements ordinaires et extraordinaires à l'attention de la sous-commission ?

**Réponse :** la liste sera transmise par les Finances à l'ensemble de la commission financière concernant tous les centres comptables.

- **Question :** quelle suite a été donnée à la question de Mme Gazareth concernant les tombes du cimetière ?

**Réponse :** M. Soria de l'administration des Travaux public lui a répondu directement dans l'intervalle.